La voie du Littoral étape 9 - Vieux Boucau > Seignosse le Penon

13km650

0 km 00 - Prendre avant le pont sur le mail André Rigal. Longer le canal que l'on a à gauche, traverser une rue et poursuivre sur le mail jusqu'au lac marin.

0 km 300 - Tourner à gauche pour emprunter la promenade du lac et progresser avec le lac marin à droite.

0 km 700 - Quitter la promenade vers la gauche pour rejoindre l'avenue des Pécheurs et la piste cyclable.

1 km 200 - Prendre la piste cyclable (route de Soustons à gauche) jusqu'au giratoire. Traverser la route de Soustons pour prendre en face la route Touristra/lac marin.

1km 400 - Tourner à droite pour prendre la piste cyclable longeant le Village Vacances Touristra - Le Lac Marin -.

2 km 000 - On est arrivé à un giratoire. Traverser pour la piste cyclable. On a la route de Soustons à gauche.

2 km 350 - La piste cyclable quitte la route et s'enfonce en forêt vers la droite. On passera le pont du Roubin après 200 m.

3 km 450 - La piste butte sur la D79. Toujours avancer sur cette piste cyclable avec la route à droite.

7 km 850 - On coupe la D337. Continuer tout droit sur la même piste cyclable avec toujours la D79 à droite.

9 km 350 - On a rejoint un giratoire. Prendre à droite la piste cyclable vers Le Penon. La D89 sera à droite (on passe devant l'Office de Tourisme de Seignosse)

10 km 550 - La piste cyclable vient butter sur la route Hossegor / Capbreton. Prendre à gauche la route/piste cyclable.

13 km 650 - On passe Soorts-Hossegor et on arrive à la grande route d'Hossegor.

Les dunes de la cote Sauvage sont à droite.

FIN